

Réf: Dossier 378113

Avis de constitution

SOCIETE « GEMSMA INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
201, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEMSMA INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Menuiserie, Aluminium, Décoration d'intérieur ; Jardinerie, Paysagerie, Fournitures de bureau ; Import-Export, Agence Immobilière et Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
201, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme N'DRIN SIOKPA MARTINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02226 du 05/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13886/GTCA/RC/2025 du 05/03/2025

